



Femmes précaires et pauvres à Bruxelles. Quand inégalités sociales et inégalités de genre se renforcent. Article de Laurence Noël, Marion Englert publié le 25 novembre 2015 sur le site de l'Observatoire belge des inégalités.

L'élaboration du dernier Rapport thématique de l'Observatoire de la Santé et du Social « Femmes, précarités et pauvreté [1] » fut l'occasion de souligner une nouvelle fois, les liens étroits entre les phénomènes de précarité, de pauvreté, inégalités sociales et inégalités de genre.

À partir d'une large problématique, supposant une démarche d'analyse globale et comprenant notamment de nombreux entretiens avec des femmes en situation de précarité/pauvreté et des professionnels de première ligne à Bruxelles, nous avons observé un renforcement entre inégalités sociales et inégalités de genre.

Des inégalités sur différentes dimensions de la vie

Tout d'abord, l'examen de la précarité et de la pauvreté sous l'angle de plusieurs « dimensions de la vie » (revenus, éducation, emploi, santé, logement ...) montre que les femmes, tout comme les hommes, vivent divers types d'inégalités mais sont souvent différemment et parfois plus fortement touchées que les hommes.

En termes de revenus par exemple, les femmes rencontrées disposent de très bas revenus, quel que soit leur statut (employées à temps plein ou partiel, au chômage, à la retraite ...). Leur revenu ne leur permet pas de vivre dignement, seules ou avec leurs enfants. Tout comme les hommes, les variations du statut socioéconomique de ces femmes montrent qu'elles se meuvent dans un espace de précarités où elles passent par exemple d'un statut d'employée au chômage, puis du chômage à celui d'allocataire du RIS [2], puis de l'article 60 au chômage, ... De manière générale, les femmes disposent de revenus propres inférieurs aux hommes. Or, le taux de pauvreté (indicateur « phare » au niveau belge et international) est équivalent à Bruxelles pour les hommes et les femmes et masque donc ces inégalités de genre, car il est calculé sur base du revenu du ménage. Pourtant, la littérature et les entretiens ont montré qu'il n'y a pas de partage systématique des revenus au sein des ménages. Si l'on se base sur les revenus propres de chacun, le taux de pauvreté « individualisé » est trois fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes en Belgique(...) ([Lire l'article dans son intégralité sur le site www.inegalites.be](http://www.inegalites.be))

Pour télécharger le résumé ou l'intégralité du Rapport « Femmes, précarités et pauvreté en Région bruxelloise :

[Rapport thématique 2014 : femmes, précarités et pauvreté en Région bruxelloise \(html\)](#)